

Petits nouvelles

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **7 (1931-1932)**

Heft 15

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Petites nouvelles

Voici quelques renseignements complémentaires sur le projecteur géant, construit en Angleterre, dont nous avons parlé dans notre dernière livraison.

Ce projecteur a, aux essais, inscrit dans le ciel un grand carré, lui-même subdivisé en 16 petits carrés. Il forme ainsi un réseau qui rend l'appareil ennemi visible quand il passe sur les lignes qui les déterminent. Quand un avion a franchi deux lignes consécutives, il est possible de calculer avec précision sa vitesse, sa hauteur et sa direction.

Les essais faits portèrent sur une hauteur de 4800 mètres, mais il semble que l'on puisse obtenir d'excellents résultats jusqu'à 7000 mètres.

* * *

Un journal russe relate qu'après des essais tentés dans la neige épaisse de 40 à 50 cm, les chars d'assaut éprouvent les plus grandes difficultés à se déplacer, même sur terrain plat. On ne peut leur demander une longue étape en hiver que sur des routes aptes au transport automobile et il serait encore préférable, dans ce cas, d'utiliser le chemin de fer.

* * *

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on sait que des troupes en marche ou des convois autos constituent des objectifs très vulnérables pour les avions de chasse armés de mitrailleuses et de grenades; mais ce dont on se préoccupe beaucoup actuellement, c'est de la défense terrestre contre ces appareils qui exigent un matériel spécial et pose de nombreux problèmes.

Les Etats-Unis semblent avoir réalisé un engin capable de répondre très rapidement à une attaque par surprise et possédant en outre une grande intensité de feu. Cet engin est composé tout simplement de plusieurs mitrailleuses montées sur un même affût.

Depuis 1926 les Américains ont construits différents types de ces mitrailleuses accouplées et, après de nombreux essais, viennent d'adopter un affût automobile répondant parfaitement aux exigences suivantes: simplicité, prix de revient peu élevé, facilité de manœuvre correspondant aux vitesses des avions

volant bas; facilité de mise en action sans manœuvre préparatoire des instruments de pointage; grande vitesse sur route et possibilité de mise en batterie sur terrains variés et difficiles, enfin, grande puissance de feu pendant une assez longue durée.

L'affût porte deux mitrailleuses jumelles, organisées de façon à pouvoir être servies par un seul homme.

Le tireur est pourvu d'un appareil stéréoscopique simple qui lui permet de suivre les projectiles traceurs et de déterminer la distance de tir. L'opérateur et les appareils de pointage suivent automatiquement tous les mouvements du matériel en hauteur et en direction. L'ouverture du feu se fait au moyen d'une pédale.

Un autre modèle d'affût supportant quatre mitrailleuses serait encore à l'essai pour tâcher d'améliorer sa maniabilité jusqu'ici encore peu satisfaisante.

* * *

On apprend que cette année, pour la première fois, un contrôle sanitaire après le service sera institué dans les 2^e et 5^e divisions, afin de réduire, dans la mesure du possible, le nombre des hommes qui s'annoncent malades, à la suite d'un service militaire.

En effet, chaque année, il y en a, en moyenne, plus de 10,000, ce qui occasionne, cela va sans dire, des charges importantes à l'assurance militaire. Le programme et les modalités de cette visite sanitaire ont été établis de façon à ne pas gêner les travaux de démobilisation de la troupe. L'année dernière, ce contrôle a été introduit à titre d'essai dans diverses unités et a donné d'excellents résultats. C'est pourquoi, cette année, il sera généralisé dans les 2^e et 5^e divisions. Il permettra de suivre les hommes qui, au cours d'une période de service militaire, ont subi la plus petite atteinte à leur santé. Le jour précédent le licenciement, tous les hommes qui, pour une raison ou une autre, ont été soignés à l'infirmerie, seront examinés par les médecins militaires.

Voici donc une très heureuse initiative qui permettra, espérons-le, de réaliser une importante économie sur le budget de l'assurance militaire fédérale qui, comme on le sait, pèse très lourd dans la balance de nos dépenses militaires.

SCHWEIZ. UNTEROFFIZIERS-VERBAND

**Kurs für Leiter von Gefechtsübungen der deutschen Schweiz,
30. April und 1. Mai 1932, in Aarau.**

Arbeitsprogramm für die Führung der Füs.-, Lmg.- und Mg.-Gruppe im Gefecht.

Samstag, 30. April.

13⁰⁰ im Theoriesaal des Offiziershauses.

Vortrag des Kursleiters über die Gefechtsübungen:
Vorbereitung, Durchführung, Besprechung.

14⁰⁰ im Gelände:

Durchführung von Uebungen unter Mitwirkung von Uof. des Kant. Aarg. Uof.-Verbandes.

17⁰⁰ im Theoriesaal: Besprechung.

Sonntag, 1. Mai.

7⁰⁰ im Gelände:

Vorbereitung und Leitung von Uebungen durch die Kursteilnehmer.

11⁰⁰ im Theoriesaal:

Schlußbesprechung und Folgerungen des Kursleiters.

Die Kursteilnehmer versehen sich mit dem „Felddienst 27“, dem Exerzierreglement 30 und den im „Schweizer Soldat“ veröffentlichten Anleitungen für Leiter von Gefechtsübungen. Besitzer von Karten 1:100,000 und 1:25,000 sind gebeten, solche mitzubringen.

In der Besprechung vom Samstag wird der Kursleiter auf ihm gestellte Fragen antworten. Die Frage des Wettübungspogrammes 1933 wird am Sonntag Ende Vormittag besprochen werden.

Die Kursteilnehmer, die in der Lage sind Anregungen für möglichst eindrucksvolle Darstellung der Feuerwirkung zu machen, sind gebeten, diese im Verlaufe des Kurses darzulegen.

Der Kursleiter:
E. Léderrey.